

Ne dites plus...
Mais que fait 

FAITES-LA!

12 Bonnes raisons d'être **syndiqué**





**SE SYNDIQUER,
C'EST UN DROIT,
ÊTRE A LA CGT,
C'EST UN + !**

VOUS INFORMER

SE SYNDIQUER

Vous défendre



**Bienvenue à
la CGT**

SYNDIQUEZ-VOUS ?



Editorial

Ce livret à destination des syndiqué-e-s s'inscrit dans le cadre de la campagne nationale de syndicalisation initiée par la CGT Finances Publiques.

Augmenter le nombre de syndiqué-e-s CGT est un enjeu essentiel pour le syndicat et surtout pour les agent-e-s de la DGFIP et la défense de leurs intérêts.

Ce document est une base argumentaire pour aller au contact des agent-e-s et renforcer le rapport de force par la syndicalisation.

Dans la période de remise en cause des droits des travailleuses du public comme du privé, il est de la responsabilité de chacun et de chacune de contribuer au renforcement du syndicat.

La CGT est le syndicat le plus à même de rassembler et d'organiser l'action dans l'unité pour la défense et l'organisation de nos droits.

**TOUS ET TOUTES, PARTOUT OÙ NOUS
SOMMES, DISCUTONS-EN !**

Ne dites plus... Mais que fait la cgt ? faites-la !

1 Pourquoi se syndiquer, je vote déjà pour la CGT ?



Voter, c'est déjà agir, mais sans syndiqués, pas de syndicat. La CGT n'existe que parce que des salariés se syndiquent et la font vivre.

Être syndiqué, c'est être utile, savoir que l'on apporte sa pierre, aussi modeste soit-elle, aux droits des salariés, au lieu de râler dans son coin ou se contenter de profiter de ce que les autres ont obtenu.

Face à la direction, si nous voulons peser, si nous voulons être entendus, si nous voulons négocier dans de bonnes

conditions, n'oublions jamais que notre force, c'est être nombreux et organisés ensemble.

Se syndiquer, c'est donner encore plus de force en prolongeant son vote CGT !

2 |

Pourquoi me syndiquer,

puisque le gouvernement décide de tout à la DGFIP ?



Rien n'est inéluctable. Si nous prenons en main nos affaires collectivement, nous pouvons faire changer les choses.

Toutes les conquêtes, petites ou grandes, tous les acquis ont été arrachés par l'action conjuguée des salariés et de la CGT : code du travail, sécurité sociale, statut général des fonctionnaires, grilles indiciaires, action sociale aux Finances, la non application de la loi sur

la mobilité, le 8^{ème} échelon pour la catégorie C, la non fermeture de postes comptables, les emplois gagnés à Vierzon, dans les Pyrénées-Orientales, le Var, la Haute-Corse...

Le syndicat est le lieu naturel où les salariés débattent, s'organisent, agissent pour faire valoir leurs droits, leurs revendications.

La CGT porte avec détermination, au quotidien et au plus proche du terrain, les revendications des personnels.

Ne dites plus... Mais que fait la cgt ? faites-la !

3 | Les syndicats sont trop proches de certains partis

La CGT Finances Publiques est indépendante financièrement des partis politiques, grâce aux cotisations de ses syndiqués. Elle ne reçoit donc aucune consigne de l'Etat, de partis politiques ou de groupes de pressions quels qu'ils soient. Elle n'est redevable qu'après de ses adhérents.

Pour autant, elle n'est pas neutre, car elle est convaincue que le système capitaliste est un horizon dépassable et un modèle de société à combattre. La CGT a un objectif de progrès social dans notre société et dans notre administration.

4 | Les syndicats sont trop politiques

Face à une administration qui porte la politique du gouvernement, chaque revendication des personnels (rémunération, statut, règles de gestion, emploi, conditions de travail...) est politique !

La CGT a pour vocation la défense des intérêts des salariés et représente toutes les catégories (actifs, privés d'emploi, retraités...). Nos intérêts sont

différents de ceux des employeurs. Dans cette perspective, pour être efficaces à tous les niveaux (local et national), nous ne nous interdisons rien : la lutte, la proposition, la négociation...

La CGT est un contre-pouvoir indispensable au capitalisme et à ses conséquences néfastes.

5 | La CGT peut-elle aider à faire augmenter ma rémunération ?

La réponse est OUI !!!

Mais elle ne peut le faire seule, elle a besoin de la mobilisation des salariés pour créer le rapport de force.

La CGT Finances Publiques revendique :

- Le rattrapage de la valeur du point d'indice gelé depuis 2010 ;
- Une revalorisation des régimes indemnitaires ;
- L'abandon du RIFSEEP (modulation des primes au mérite et au résultat) et le refus de toute rémunération individualisée ;
- L'intégration des régimes indemnitaires communs dans le traitement, permettant leur prise en compte dans le calcul de la pension.



Ne dites plus... Mais que fait la cgt ? faites-la !

6 | Je ne sais pas ce qu'il se passe dans les réunions avec la direction



La CGT s'engage à faire vivre la démocratie syndicale. Ses militants doivent porter les revendications élaborées par les personnels avec le syndicat et leur rendre compte.

A la CGT, il existe une « Charte des Elus et Mandatés » qui stipule que personne n'est propriétaire de son mandat syndical et chaque responsabilité est un bien collectif ; ainsi chaque élu et mandaté DOIT rendre compte de l'accomplissement de sa fonction aux syndiqués et au syndicat dont il dépend.

De plus, tirant son mandat des élections, l'élu doit également rendre compte à l'ensemble des agents électeurs de la DGFIP.

Les syndiqués ont le pouvoir d'intervenir à tout moment dans l'activité de leurs représentants mandatés et de les remplacer si nécessaire...

7 **Si j'ai un problème avec ma hiérarchie,**

qui me soutiendra ?



La CGT Finances Publiques est un syndicat national organisé en sections dans les directions départementales, spécialisées ou à compétences nationales.

Elle s'appuie sur un fort réseau de militants dans tous types de services et pour chaque mission de la DGFIP.

C'est la garantie pour chaque agent de trouver un accompagnement de proximité, que ce soit pour intervenir auprès d'un chef de service, d'un directeur départemental ou de la Direction Générale.

Les agents ne doivent jamais se retrouver seuls face à la direction. Les militants de la CGT sont formés et connaissent les règles de notre administration. Ils se rendront toujours disponibles pour accompagner les agents qui le souhaitent.

Ne dites plus... Mais que fait la cgt ? faites-la !

8 Il y a trop de syndicats,

pourquoi la CGT ?

Le grand nombre de syndicats est une caractéristique française. C'est pourquoi, par souci d'efficacité, la CGT recherche toujours l'unité d'action la plus large possible.

Dans sa dimension interprofessionnelle, la CGT a pour vocation la défense des intérêts de tous les salariés du public et du privé, des sans-emploi et des retraités.

Se syndiquer à la CGT, c'est concrétiser que les salariés sont tous ensemble pour les mêmes intérêts. C'est affirmer que le monde du travail doit être solidaire. Par le passé, c'est quand les salariés étaient unis que les plus grandes conquêtes (comme la sécurité sociale) ont été obtenues. La défense de nos acquis n'est possible que dans le cadre d'un syndicalisme unitaire, solidaire de toutes les formes du salariat et partout sur tous les lieux.

La vraie force de la CGT, c'est l'action conjuguée et cohérente de ses 700 000 adhérents pour améliorer la situation de toutes et de tous.



La CGT, contrairement à d'autres syndicats, est une organisation confédérale, intervenant à tous les niveaux :

- la Confédération couvre l'ensemble des champs professionnels au niveau national ;
- les Unions Départementales (UD) et locales (UL) couvrent l'ensemble des professions au niveau départemental et communal ;
- l'Union Générale des Fédérations des Fonctionnaires (UGFF) celui de la Fonction Publique d'État,
- la Fédération des Finances celui du ministère et des organismes semi-publics financiers ;
- le syndicat national CGT Finances Publiques celui de la DGFIP.



9 Il y a trop de syndicats, pourquoi la CGT Finances Publiques ?



La CGT Finances Publiques combat les politiques d'austérité et le démantèlement de la DGFIP, les suppressions d'emplois, les restructurations, l'abandon des missions et la remise en cause des règles de gestion. Elle revendique un Service public de qualité, sur tout le territoire, ainsi qu'une fiscalité juste et redistributive.

La CGT Finances Publiques refuse toute cogestion avec l'administration et tient le même discours avec les agents que devant la direction.

La CGT Finances Publiques ne fait jamais le jeu de la division des personnels en opposant une catégorie contre une autre.

La CGT Finances Publiques est le seul syndicat à considérer, au vu de la dureté des politiques menées aujourd'hui, que seule l'action unitaire et dans la durée pourra mettre en échec les politiques néfastes au service public.

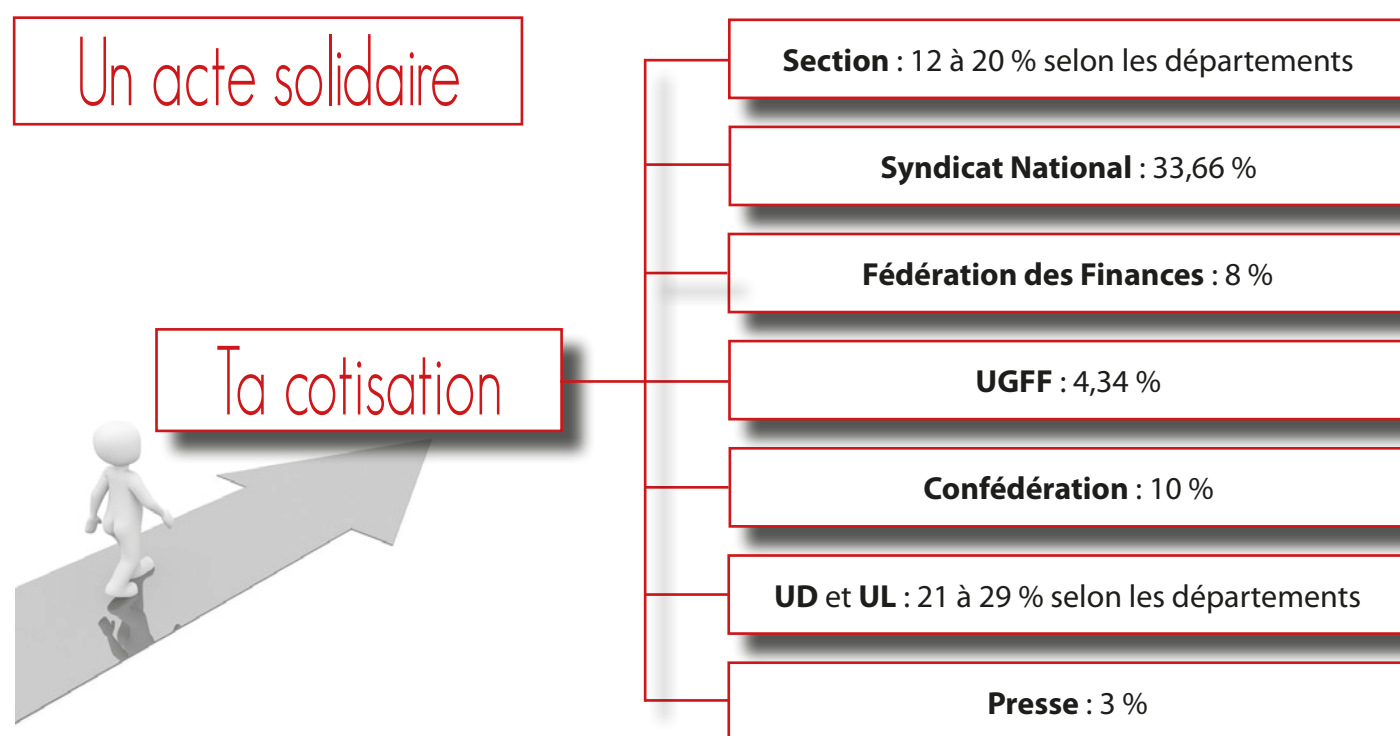
Ne dites plus... Mais que fait la cgt ? faites-la !

10 Si je me syndique...

à quoi sert l'argent de ma cotisation ?

Payer sa cotisation CGT, c'est se donner les moyens de l'action collective. C'est concrétiser que les salariés sont tous ensemble. C'est affirmer que le monde du travail doit être solidaire.

En clair, la cotisation sert à l'expression et au fonctionnement de l'organisation (tracts, affiches, presse, déplacements de militants auprès des agents, organisations de réunions, de formations syndicales, d'actions, etc.). Elle sert au financement solidaire de la CGT à travers ses organisations à tous les niveaux, ainsi qu'à la solidarité avec des secteurs en lutte.



La cotisation s'élève à 0,67 % de la rémunération nette. Les retraités versent quant à eux 0,67 % de leur revenu imposable. Cette cotisation est déductible des impôts à hauteur de 66 %. Pour les collègues non imposables, elle donne droit à un crédit d'impôt restituable.

La réduction ou le crédit d'impôts de 66 % sur la cotisation permet de diminuer sensiblement son impact financier.

Exemple : une cotisation syndicale de 100 € ne coûtera en réalité que 34 €.

11

Si je me syndique...

à quoi aurai-je droit ?

Se syndiquer c'est se donner la liberté d'agir.

Individuellement et collectivement, nous faisons valoir nos droits (Statuts, règles de gestion, conditions de travail...) et nos revendications.

Etre syndiqué c'est :

- **Etre informé** par mail, par courrier et par les espaces syndiqués des sites internet CGT. Chaque syndiqué reçoit les journaux syndicaux. Il bénéficie de la primeur de certaines informations et de documents dédiés aux syndiqués.
- **Etre formé** en s'inscrivant aux formations syndicales proposées, pour bien connaître ses droits et les moyens de les défendre.
- **Etre défendu et accompagné**, les syndiqués bénéficient d'un contact privilégié avec les élus et les représentants de la CGT.
- **Faire valoir ses idées** et opinions dans le débat et participer à la démocratie syndicale.



Ne dites plus... Mais que fait la cgt ? faites-la !

12 | Si je me syndique, trouverai-je ma place dans le syndicat ?

Chacun compte pour un ! Le point de vue de chacun est important !

Être syndiqué, c'est apporter quelque chose à la collectivité.

Tu prendras la place que tu auras envie de prendre, avec le degré d'investissement qui sera le tien.

Chacun apporte sa contribution en fonction de sa situation, de son tempérament et de ses envies.

Tous les salariés ont leur place dans le syndicat.

**Le syndicat, ce sont les syndiqués,
ni plus, ni moins !**



Pour nous joindre

La cgt sur le web

La CGT sur le web :

- <http://www.financespubliques.cgt.fr/>
- <http://www.cgtfinances.fr/>
- <http://www.ugff.cgt.fr/>
- <http://www.cgt.fr/>

Suivez-nous sur Facebook et twitter

- <https://www.facebook.com/pages/Syndicat-National-CGT-Finances-Publiques/119080318172827>
- [twitter/](#)



LA PRESSE CGT



Ne dites plus... Mais que fait la cgt ? faites-la !

